



**ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES**  
**COMMUNE DE THIVENCELLE**  
**COMPTE RENDU GENERAL DE LA**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 10.02.2018**

L'an deux mil dix-huit, le dix du mois de février à 10h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DUBRULLE José, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Nombre de conseillers Présents : 8**

**Nombre de votants : 9**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 05.02.2018**

**PRESENTS :** Ms. DUBRULLE José - DENIS Eric - LAURENT Yves  
 Mmes DUBRULLE Isabelle – MARECHAL Carole - HEBBELYNCK Régine – LAFON Julie –  
 GODIN Nicole

**REPRESENTES :** Mme KUBERA Sylvie a donné procuration à Mme MARECHAL Carole

**ABSENTS :** Mme DESCAMPS Béatrice  
 Ms. LEFEBVRE Christophe – DUTHILLEUL Ludovic - SZALKOWSKI Loïc - YAHIA Mehdi –  
 JANIOWSKI Jean-Luc

**EXCUSES :** NEANT  
 (SANS PROCURATION)

**Secrétaire de séance :** Mme GODIN Nicole

\*\_\*\_\*\_\*

**1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13.12.2017**

Aucun commentaire n'est entendu. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**2) Tarif adolescents ALSH 2018**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de valider le tarif des participations familiales pour juillet 2018 pour les adolescents dans le tableau ci-dessous :

ACTIVITES	TARIF THIVENCELLE	TARIF EXTERIEUR
GOOLFY	3€	5€
PARC D'OLHAIN	8€	10€
CHABAUD LATOUR	2€	4€
MINI CAMP	30€	35€
NAUSICAA	5€	7€

De plus, monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de la CAF qui souhaite une rencontre le 21.03.2018. Toutefois, la date ne convient pas, il y a donc lieu de reporter celle-ci.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas renouveler la convention ALSH sur le plan péri-scolaire.

**3) Demande de subvention au titre de la DETR 2018**

**EXPOSE**

Certains travaux prévus au budget 2018 de la commune peuvent bénéficier de la DETR. Le projet qui peut être présenté est la mise en accessibilité aux normes PMR de la mairie. Les travaux consistent à mettre aux normes d'accessibilité la mairie conformément à l'ADAP pour un montant prévisionnel HT de 18346€8. Cette opération est éligible au taux de subvention de 30% soit un montant HT de 5504€05.

## DECISION

Considérant que ces programmes communaux rentrent dans la catégorie d'opération pouvant bénéficier de la DETR,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte l'opération de travaux de mise en accessibilité aux normes PMR de la mairie
- Charge monsieur le maire de solliciter la subvention au titre de la DETR 2018 au taux de 30%
- Arrêté dans le tableau ci-dessus les modalités de financement

DEPENSES		RECETTES	
	HT		HT
Mise en accessibilité de la mairie	18.346 € 83	DETR (30%)	5504 € 05
		Aide Départementale aux Villages et Bourgs (40%)	7.338 € 73
		FONDS COMMUNAUX (30%)	5.504€05
<b>TOTAL HT</b>	<b>18.346 € 83</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>18.346 € 83</b>

#### 4) Liste des dépenses imputables au compte 6232 : Fêtes et cérémonies

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue du percepteur qui sollicite de lister et autoriser l'engagement des catégories de dépenses à imputer au compte 6232 afin d'éviter des situations de blocage lors des visas de mandats qui pourraient être préjudiciables à la collectivité mais également au prestataire à l'origine de la facture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité liste les dépenses à imputer au compte 6232 et autorise l'engagement des catégories de dépenses dans le tableau ci-dessous :

<b>LISTE DES MANIFESTATIONS</b>	<b>DETAIL DES DEPENSES</b>
Cérémonie des Vœux de la municipalité	Traiteur boissons alimentation sonorisation
Cérémonies des commémorations 8-5 , 14-07, 11-11, 05-12,	boissons alimentation
Cérémonies de remise des médailles du travail, des bacheliers, des colis de fin d'année, 1 arbre 1 naissance	Traiteur boisson alimentation bon cadeau
Fête de la moisson	Factures des prestataires intervenants
Val en Liesse	Traiteur boissons alimentation
Marché de Noël	boissons alimentation sonorisation prestataire
Repas des Aînés	Traiteur boissons alimentation sonorisation prestataire
Chasse à l'œuf	boissons alimentation sonorisation prestataire
Arbre de Noël des enfants de l'école	boissons alimentation sonorisation prestataire
Récompenses	Coupes pour festivités
Remise des colis aux Aînés	Facture d'achat des différents fournisseurs
Fête de l'école	Alimentation boissons
Ducasse	Tickets

#### 5) Questions diverses et informations

##### a. Autorisation d'occupation de voirie pour un camion pizza

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de monsieur Jeu Cédric de Flines-les-Mortagne qui sollicite un futur emplacement dans la commune pour installer un camion pizza en prévision de la création de son entreprise.

Le conseil municipal ,après en avoir délibéré, à l'unanimité ,émet un avis favorable à cette demande.

(Se renseigner pour mettre en place une redevance d'occupation du domaine public).

##### b. Réservation de berceaux au multi-accueil « le duvet d'oie » à Hergnies

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de monsieur le maire d'Hergnies concernant la réservation de berceaux suite à l'extension du multi-accueil 'le duvet d'oie » à Hergnies. La participation au coût de fonctionnement serait de 10.000€ par place par année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas donner une suite favorable à cette proposition.

### **c. Demande de subvention DDEN**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de monsieur le président de la DDEN (Délégués Départementaux de l'éducation Nationale) de l'arrondissement de Valenciennes qui sollicite une subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande

### **d. Orange : Déploiement Fibre à l'habitation**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de monsieur le délégué régional Nord-Pas-de-Calais d'Orange concernant la validation du déploiement de la fibre pour la commune. Le dossier est suivi par Valenciennes Métropole

### **e. Trapil : information sur la sécurité des canalisations de transport d'hydrocarbures**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de la société Trapil concernant la sécurité des canalisations de transport d'hydrocarbures. Il est à noter que pour Thivencelle, les oléoducs qui étaient enterrés ont été rebouchés.

### **f : Maisons et cités : vente de logements aux locataires**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de Maisons et Cités qui font part de la vente de logements aux locataires. Pour les personnes intéressées, elles doivent se rapprocher de l'espace ventes afin d'en connaître les modalités. Toutefois, chaque locataire recevra une information.

### **INTERVENTION DE JULIE LAFON**

Pour le centre d'avril 2018, si Allison n'est pas renouveler il faudra recruter un animateur.

Le conseil municipal fait part que pour les inscriptions le nombre maximum d'enfants sera de 24 et priorité aux Thivencellois. Il y aura toutefois une liste d'attente.

Mardi 13.02.2018 à 18h en mairie : rencontre avec l'école rurale de musique « Maurice Ravel » sur le projet d'école de musique.

Samedi 17.02.2018 de 16h à 19h: accueil « les livres vivants » au Tuchel' Café

La commune n'a pas été retenue suite à la présentation du dossier avec l'espace Pasolini. Toutefois, 6 artistes pourraient venir faire une prestation les 4 et 5 juin 2018 pour un coût de 600€ Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Un administré a fait part de la présence d'un nid de poule à la Rue de Varsovie. Monsieur le maire fait part qu'il sera réparé dans le cadre des travaux de remis en état de la voirie suite à l'incendie du 30.04.2017.

Des cailloux vont-ils être remis à la ruelle « Saint Roch » ? Monsieur le maire fait part que pour l'instant ce n'est pas d'actualités.

Pourquoi ne prend-t-on pas e chèque à la garderie et pourquoi les chèques de la cantine ne sont-ils pas encaissés tout de suite ? Les réponses seront apportées sur simple demande au régisseur.

Proposition d'un concert gratuit par l'école rurale de musique et ouvert à tous le 8/4 ou 27/5 selon la disponibilité de la salle des fêtes.

### **INTERVENTION D'ISABELLE DUBRULLE**

Nous avons rencontré le vendredi 9.2 le directeur de Pole emploi sur la mise en place des contrats PEC. Aucun renouvellement de contrat CUI à ce jour et ceux en cours prennent fin à leur date effective.

Désormais, la part de prise en charge sera comprise entre 30 et 50% et conclut pour une durée de 12 mois maximum non renouvelable. La priorité sera donnée à la formation et pour l'instant aucune information sur son financement.

### **INTERVENTION D'ERIC DENIS**

Au dernier conseil municipal, quelques interrogations avaient été partagées sur la proposition des ateliers Watteau pour un contrat d'entretien annuel des espaces verts. Monsieur Denis et Madame Hebbelynck les ont rencontré et font part des réponses apportées suite aux différentes observations. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de donner une suite favorable à la proposition des ateliers Watteau. Le contrat démarrera au 01.03.2018. Toutefois, une nouvelle rencontre est prévue afin de finaliser les paiements et programmer les interventions.

Un stagiaire a été accueilli aux ateliers municipaux et a été absent 2 fois sur 1 semaine. Pourtant lors d'un précédent stage, celui-ci avait été sérieux, assidu, ponctuel. , A la demande du conseil municipal, ce jeune ne sera plus accueilli dans nos locaux.

Remettre une information dans le bulletin municipal sur la propreté du village.

Les travaux de rénovation à l'espace de la Dodaine suite à l'incendie sont en cours.

Ecole : Les travaux de mise en place de fibres sont prévus pendant les vacances de février et les travaux de mise en peinture pendant les vacances d'avril.

La serre est utilisée par les enfants et les plantations vont bientôt démarrés.

Mise en place d'étagères en cours.

Changement de la photocopieuse et transfert dans le bureau du directeur.

### **INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

- Commission finances Investissement le jeudi 01.03.2018 à 18h en mairie
- Rencontre avec les présidents d'associations le samedi 03.03.2018 à 10h30 en mairie